

tement volontaire, ce qui est le seul Mode que la Constitution admet en Temps de Paix, compléter toute de suite l'Etat, et les difficultés augmentèrent depuis considérablement lorsque l'Evêché de *Hildesheim* et l'*Eichsfeld* qui, jusque-là fournissoient beaucoup de Recrues, devinrent des Provinces *Prussiennes*.

Par ces Raisons les Troupes au Commencement des Troubles présens, ne montoient pas tout à fait à 15,000 Hommes dont il y en avoit un Nombre considérable en Semestre dans les nouvelles Provinces *Prussiennes*, qui, quoique des Gens sûrs et de la meilleure Volonté, étoient empêchés de rejoindre leurs Régimens. Donc l'on ne pouvoit guère compter sur plus que 13,000 Hommes, qui, après avoir fourni à la Garnison de la Forteresse de *Hameln* et quelques petits Détachemens indispensables, ne laissoient à opposer à l'Ennemi qu'une Force d'un peu au-delà de 10,000 Hommes.

Dans le Commencement d'Avril Sa Majesté fit avertir la Régence d'*Hanovre* du Danger auquel, d'après les Menaces du Premier Consul lui-même, le Pays seroit exposé en cas de Guerre entre l'*Angleterre* et la *France*, et ordonna qu'on fit rentrer les Semestriers et tint les Régimens en Etat de pouvoir se rassembler dans des Camps d'Exercice; s'en remettant d'ailleurs, pour les Mesures à prendre, à la Régence et au Maréchal *Wallmoden*, Commandant en